



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P333_2021

Date : 12/10/2021

OBJET : Construction d'un espace aquatique à Valognes – Lots 1, 2, 4 à 6, 8 à 10 et 12 à 22

Exposé

La construction d'un espace aquatique à Valognes a fait l'objet d'une précédente consultation lancée en décembre 2019 qui a été déclarée sans suite.

Un nouveau dossier a été constitué avec le lancement en mars 2021 de deux procédures répartissant les 22 lots de l'opération, conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 2° du Code de la Commande publique avec 12 lots lancés suivant un appel d'offres ouvert et 10 lots lancés selon une procédure adaptée.

A l'issue de ces nouvelles consultations, les lots suivants n'ont pu être attribués et ont dû être relancés :

- lot 3 « Gros œuvre – terrassement – démolition – désamiantage »,
- lot 11 « Cloisons sèches – plafonds »,
- lot 7 « Menuiseries extérieures aluminium – bardage ».

Concernant la procédure adaptée, 22 entreprises ont remis une offre pour l'ensemble des lots. Après examen des candidatures, vérification, analyse et classement des offres, il est proposé d'attribuer les marchés aux entreprises ci-dessous qui présentent les offres économiquement les plus avantageuses au vu des documents de consultation :

N°	Intitulé du lot	Entreprise attributaire
6	SERRURERIE	ASC ROBINE
9	CABINES VESTIAIRES	ENTREPRISE PAPIER
10	CASIERS	ENTREPRISE PAPIER

12	REVÊTEMENTS CARRELÉS SOLS ET MURS – ÉTANCHÉITÉ SOUS CARRELAGE	2AC
13	PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX	RD PEINTURE
18	TOBOGGAN PENTAGLISS	EUROPE COMPOSITE
19	ÉQUIPEMENTS DE BASSINS	ENTREPRISE PAPIER
20	HAMMAM - SAUNA	ÉTABLISSEMENTS MOUGEL HENRI ET FILS
21	CONTRÔLE D'ACCÈS	HI DÉVELOPPEMENT
22	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	AMIOT ESPACES VERTS

Concernant l'appel d'offres, 26 entreprises ont remis une offre pour l'ensemble des lots. Il est proposé de signer les marchés qui ont été attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 24 septembre 2021, avec les entreprises ci-dessous :

N°	Intitulé du lot	Entreprise attributaire
1	TERRASSEMENT – VRD - ASSAINISSEMENT	MASTELLOTTO
2	RÉSEAUX DIVERS	COLAS FRANCE
4	CHARPENTE MÉTALLIQUE	S.M.B
5	ÉTANCHÉITÉ	SMAC
8	MENUISERIES BOIS	LEFER
14	ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES	SELCA
15	CHAUFFAGE – TRAITEMENT D'AIR – PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFERIE	EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES
16	TRAITEMENT D'EAU	EAU AIR SYSTÈME
17	BASSIN INOX	HSB France

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°2,

Vu le Code de la Commande publique,

Considérant l'arrêté du Préfet de la Manche du 4 novembre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Considérant l'avis préalable formulé à l'unanimité par la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 septembre 2021,

Décide

- **De signer** les marchés publics concernant les lots en procédure adaptée pour la construction d'un espace aquatique à Valognes avec les entreprises suivantes :
 - Lot 6 Serrurerie : ASC ROBINE – Route de Saint Martin – 50290 BREHAL pour un montant de 547 500,70 € HT soit 657 000,84 € TTC, décomposé avec :
 - La tranche ferme pour un montant de 535 443,20 € HT,
 - La tranche optionnelle n°1 Pentagliss pour un montant de 12 057,50 € HT,
 - Lot 9 Cabines – vestiaires : ENTREPRISE PAPIER – ZAC du Winhoutte – 59150 WATTRELOS pour un montant de 67 500,00 € HT soit 81 000,00 € TTC,
 - Lot 10 Casiers : ENTREPRISE PAPIER – ZAC du Winhoutte – 59150 WATTRELOS pour un montant de 61 500,00 € HT soit 73 800,00 € TTC,
 - Lot 12 Revêtements carrelés sols et murs – étanchéité sous carrelage : 2AC – 266 avenue Daumesnil – 75012 PARIS pour un montant HT de 562 809,33 € HT soit 675 371,20 € TTC,
 - Lot 13 Peinture – revêtements muraux : RD PEINTURE – 2 ZA Les Forges – 50180 SAINT GILLES, pour un montant HT de 29 529,65 € HT soit 35 435,58 € TTC, décomposé avec :
 - La tranche ferme pour un montant de 26 916,41 € HT,
 - La tranche optionnelle n°1 Pentagliss pour un montant de 2 613,24 € HT,
 - Lot 18 Toboggan – pentagliss : EUROPE COMPOSITE & TECHNOLOGIES – 1540 Allée Val Guiers – 73330 BELMONT-TRAMONET, pour un montant de 315 000,00 € HT soit 378 000,00 € TTC, décomposé avec :
 - La tranche ferme pour un montant de 190 000,00 € HT,
 - La tranche optionnelle n°1 Pentagliss pour un montant de 125 000,00 € HT,
 - Lot 19 Équipements de bassin : ENTREPRISE PAPIER – ZAC du Winhoutte – 59150 WATTRELOS, pour un montant de 36 000,00 € HT, soit 43 200,00 € TTC,
 - Lot 20 Hammam – sauna : ÉTABLISSEMENTS MOUGEL HENRI ET FILS – 12 Traverse du Daval – 88250 LA BRESSE, pour un montant de 57 647,00 € HT, soit 69 176,40 € TTC,
 - Lot 21 Contrôle d'accès : HI DÉVELOPPEMENT – 9B Allée de la Verne – BP 03 – 84370 BEDARRIDES, pour un montant de 59 279,10 € HT, soit 71 134,92 € TTC,
 - Lot 22 Aménagements paysagers : AMIOT ESPACES VERTS – 63 rue Saint Malo – 50700 VALOGNES, pour un montant de 162 879,83 € HT, soit 195 455,80 € TTC,
- **De signer** les marchés publics concernant les lots en appel d'offres ouvert pour la construction d'un espace aquatique à Valognes avec les entreprises suivantes :
 - Lot 1 Terrassement – VRD – Assainissement : MASTELLOTTO – ZI rue de l'Avenir – 14650 CARPIQUET, pour un montant de 592 579,19 € HT, soit 711 095,03 € TTC,

- Lot 2 Réseaux divers : COLAS France – 19 rue Hervé Dannemont – 50700 BRIX, pour un montant de 150 718,29 € HT, soit 180 861,95 € TTC,
 - Lot 4 Charpente métallique : S.M.B – ZI des Chatelets – 22440 PLOUFRAGAN, pour un montant de 512 897,06 € HT, soit 615 476,47 € TTC, décomposé avec :
 - La tranche ferme pour un montant de 398 926,46 € HT,
 - La tranche optionnelle n°1 Pentagloss pour un montant de 113 970,60 € HT,
 - Lot 5 Étanchéité : SMAC – 960 Boulevard Charles Cros – 14123 IFS, pour un montant de 480 283,68 € HT, soit 576 340,42 € TTC,
 - Lot 8 Menuiseries bois : LEFER – ZA Le Long Boscq – 50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, pour un montant de 153 820,26 € HT, soit 184 584,31 € TTC,
 - Lot 14 Électricité courants forts, courants faibles : SELCA – ZA Maison Georges – Beaumont Hague – 50440 LA HAGUE, pour un montant de 337 248,08 € HT, soit 404 697,70 € TTC.
 - Lot 15 Chauffage, traitement d'air, plomberie, sanitaires, chaufferie : EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈME – CLEVIA NORMANDIE – ZI du Martray – avenue du Clos de la Tête – 14730 GIBERVILLE, pour un montant de 1 416 000, 00 € HT, soit 1 699 200, 00 € TTC,
 - Lot 16 Traitement d'eau : EAU AIR SYSTÈME – 14 Avenue de l'Horizon – 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ, pour un montant de 862 428,16 € HT, soit 1 034 913,79 € TTC, décomposé avec :
 - La tranche ferme pour un montant de 785 209,54 € HT réunissant le montant de base de 740 000 € HT et la variante imposée « Masse filtrante granulés de verre » de 45 209,54 € HT,
 - La tranche optionnelle n°1 Pentagloss pour un montant de 77 218,62 € HT,
 - Lot 17 Bassin inox : HSB FRANCE SAS – Paris Nord 2 – 33 rue des Chardonnerets – BP 63154 – 95978 ROISSY, pour un montant de 1 028 532 € HT, soit 1 234 238,40 € TTC,
- **Sachant** que les crédits sont inscrits au budget principal AP CP centre aquatique – ligne de crédit 75565 – Imputation 2313,
 - **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
 - **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE